

Les infos

Vendredi 26 juillet 2013



JK TWEET

Les derniers épisodes du feuilleton Kerviel n'intéressent plus grand monde, et l'actualité de la maison étant bien plus importante que son sort personnel, nous n'avions pas trouvé de place pour un petit commentaire. Et voilà que nous venons de recevoir d'Edouard Malo Henry une lettre qui se plaint d'échanges de tweets entre « un représentant d'une organisation syndicale » et les avocats de Kerviel... Pas un représentant de la CGT en tous cas, car si les défenseurs de Jérôme Kerviel ont dernièrement choisi d'en faire une victime de la Société Générale et de la finance et militent pour que les « progressistes » prennent activement sa défense, il n'y a guère que Jean Luc Mélenchon qui soit tombé dans le panneau... Il reste que sa défense s'accroche à une fumeuse théorie du complot pour exiger « une expertise » qui ne changera rien à l'affaire qui reste à juger aux prud'hommes : le licenciement est-il justifié ? Poser la question, c'est y répondre tant il semble que ce petit monde ne connaît pas la convention collective de la banque en son article 28, lequel stipule qu'en cas de condamnation pénale, le licenciement est fondé.

TUBES DE L'ÉTÉ ?

SGSS s'occupe de beaucoup de choses, à commencer par le déblocage des avoirs indisponibles, mais ne



s'occupe pas que de ça, et de loin. On y a vu fleurir ces sémillants bipèdes armés de chronomètres, qui vous scrutent avec une curiosité d'entomologiste et cela a évidemment éveillé quelques soupçons. Il n'a pas fallu longtemps pour s'apercevoir qu'il s'agissait d'y introduire les méthodes de Lean Management mais pas que ça. A force de tenir des « workshops » dans tous les coins, même ce qu'on espérait tenir secret s'évente : ainsi le projet UBI, de grande envergure, qui consiste en rien que moins rechercher tout ce qui est exportable. PWC et un cabinet d'avocats sont sur le coup, on connaît leur puissance destructrice. Puisque la direction générale nous invite à serrer les coudes (voir ci-contre), eh bien voilà une superbe occasion qui lui est offerte de se prendre elle-même au mot et de ne pas vouloir le beurre et l'argent du beurre, bref de laisser tomber ses projets d'externalisation.

DSFS A DÉBLOQUÉ

Après avoir largement diffusé deux exemplaires, pas moins, différents sur le déblocage des avoirs indisponibles, lesquels comportaient tous deux des erreurs, DSFS, bien forcé finalement d'accepter que tout ça se fera sans frais aucun (pas même les 4,20€ en cas de règlement par chèque) a absolument voulu remettre le couvert. Cette fois avec les congés des salariés de SGCF récemment intégrés à la SG. Ils ont inventé un machin pour transposer la pratique SGCF (période de référence des congés du 1^{er} juin au 31 mai) à celle de la SG (période de référence sur l'année civile) qui fait craindre aux salariés concernés une réduction de fait des droits à congés. Au lieu de demander à des gens compétents, les syndicats SG qui ont négocié en 2004 l'accord d'entreprise sur la transposition... Il y a quand même quelques chances que tout ça se solde par un nouveau démenti, il n'y aurait donc pas qu'à l'armée qu'il est imprudent d'exécuter un ordre avant d'avoir reçu le contordre.

CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT